

PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de la forêt, du bois et des énergies
Site de Lyon
165 rue Garibaldi BP 3202
69401 - Lyon cedex 03
Dossier suivi par : Mme MIGDAL, M. DARGERÉ
Courriel : srfobe.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
☎ 04 78 63 13 47

Lyon, le 10 avril 2017

Le Directeur

à

SIPALEX CHARANCIEU SAS
ZI RTE SINIERE
38490 CHARANCIEU

PROGRAMME DE CONFORMITÉ PHYTOSANITAIRE DES EMBALLAGES EN BOIS DESTINÉS À L'EXPORTATION
CERTIFICAT DE RECONDUCTION

Durée de validité du : 28 mars 2017 au 27 mars 2018

Conformément à l'article L 251-12 du Code rural et de la pêche maritime, au programme de conformité phytosanitaire des emballages en bois destinés à l'exportation et suite à la visite du 04/04/2017, le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt délivre à :

SIPALEX CHARANCIEU SAS
représenté par M. **LAMBERT**

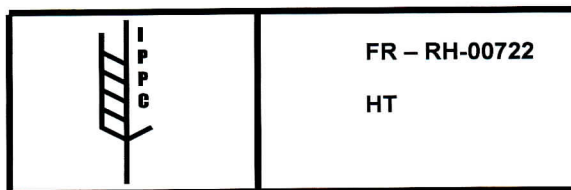
Le numéro d'enregistrement : **RH00722**

L'utilisation de ce numéro doit être conforme aux engagements pris par la société sus-citée auprès du service chargé du contrôle du programme de conformité phytosanitaire des emballages en bois destinés à l'exportation (NIMP15) en date du 13 octobre 2003 signature de l'engagement .

Une dérogation pour le marquage avant traitement a été accordée

Conformément au programme de conformité phytosanitaire des emballages en bois destinés à l'exportation (NIMP15), le marquage de l'entreprise est le suivant :

Traitement à la chaleur



Pour le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt,
et par délégation,
L'Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts,



Mathilde MASSIAS